

laissée par le pied d'un bœuf, il ne saurait y avoir des carpes d'un pied de long (1) ». Cependant *Houai-nan-tseu* est un personnage parfaitement historique ; il n'est autre que le prince *Lieou Ngan* qui mourut en 122 av. J.-C. N'est-il pas singulièrement osé de lui attribuer une connaissance, même vague, d'un conte hindou alors qu'il vivait à une époque où le bouddhisme ne s'était pas encore répandu en Chine ? On peut répondre à cette objection par un autre texte : notre conte n° 52 raconte l'histoire du Bodhisattva qui, étant allé commercer dans le pays des hommes nus, jugea bon de se conformer aux coutumes du pays. Or *Houai-nan-tseu* nous parle de *Yu* le Grand qui « lorsqu'il se rendit dans le royaume des hommes nus, enleva ses vêtements pour y entrer et les remit lorsqu'il en sortit, montrant ainsi que sa sagesse savait se plier aux circonstances (2) ».

De ces indices, nous croyons pouvoir conclure que, bien avant l'introduction du bouddhisme en Chine au premier siècle de notre ère, des contes de l'Inde avaient dû pénétrer en Extrême-Orient puisqu'on en trouve des traces dès le deuxième siècle avant notre ère. La question se posera d'ailleurs de savoir si ces contes sont directement venus de l'Inde ou s'ils ne procèdent pas d'une autre source de diffusion qui les aurait envoyés dans la Chine à l'Est et jusque dans l'Inde au Sud. Quelle que soit la réponse à laquelle la science doit aboutir, on voit combien sera utile l'étude approfondie des contes bouddhiques lorsqu'on cherchera à démêler les origines des divers éléments constitutifs de la culture chinoise.

(1) *Houai-nan-tseu*, chap. II, *chou tchen hiun* : 夫牛蹠之涔。無尺之鯉。

(2) *Houai-nan-tseu*, chap. I, *guan tao hiun* : 故禹之裸國。解衣而入。衣帶而出。因之也。